

Société Civile Professionnelle
Bernard BENDENOUN
Alexandre BARTHE
Elodie LERISSON
Commissaires de Justice associés

3 Place du Foirail
31800 SAINT-GAUDENS

☎ : 05.61.89.45.25

✉ : sedlexbbl@gmail.com

Site web : <https://scp-terrin-vallien-bendenoun-barthe.fr>

🏧 Paiement par carte bancaire
CDC
IBAN N° : FR 20 40031 00001 00001353572 96
BIC : CDCGFRPPXXX

Horaires d'ouverture :
8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Permanences Téléphoniques :
10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

ACTE DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

COPIE



PROFESOR VILLAS NATURAL DE MONTAÑAS DE JUSTICE

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2024 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	221,36
Frais de déplacement (Art A444-48)	9,40
Total HT	230,76
TVA (20,00 %)	46,15
Total TTC	276,91
Acte dispensé de la taxe	


**COMMISSAIRES
DE JUSTICE**

Références : V - 29126
BB - PVSIMDESC - 07/08/2025

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE SIX AOÛT

À LA DEMANDE DE :

SA CREDIT LOGEMENT, inscrite sous le N° 302493275 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est à (75155) PARIS Cedex 3, 50 Boulevard de Sébastopol, représentée par son directeur général en exercice

EN VERTU :

D'un jugement rendu par le Tribunal judiciaire de Toulouse en date du 20 janvier 2020, à ce jour définitif, à l'encontre de

La créance a été garantie par deux inscriptions hypothécaires judiciaires, provisoires et définitives, prises au service de la publicité foncière de Muret le 6 août 2019.

Il m'est demandé de procéder à un descriptif exact et détaillé des biens et droits immobiliers appartenant à

Déférant à cette réquisition,

J'AI, Bernard BENDENOUN, Commissaire de Justice Associé à la Société Civile Professionnelle "Bernard BENDENOUN, Alexandre BARTHE, Elodie LERISSON", Audienciers près le Tribunal judiciaire de SAINT-GAUDENS (31800), y demeurant 3, Place du Foirail, soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifie m'être transporté ce jour à l'adresse suivante :

14, allée d'Étigny et 9, rue de Superbagnères à 31110 BAGNÈRES-DE-LUCHON, dans un ensemble immobilier dénommé Résidence Illixon

À l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et qui appartiennent à

dont le requérant poursuit la saisie et la vente, suite à la signification, par acte de notre Ministère, d'un commandement de payer valant saisie en date du 3 juillet 2025

demeuré sans effet, concernant une créance en principal intérêt et frais d'un montant de 190 608,97 Euros.

C'est pourquoi, je me suis rendu au bâtiment B, quatrième étage, où j'ai rencontré l'un des gestionnaires de la société Vacancéole, lequel m'a conduit à l'appartement se trouvant au quatrième étage, bâtiment B de la résidence qui porte le n° 44 et qui correspond au lot 46 de copropriété (Photo N° 1).

Là étant, j'ai rencontré également de la société EODIAG, chargé du Diagnostic de Performance Energétique.

En sa présence il a été procédé à un descriptif comme suit :

I - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT:

Il s'agit d'un appartement en duplex qui est meublé mais qui n'est pas occupé.

II - CONFORT :

Eau froide, eau chaude par cumulus sur le palier et chauffage au moyen de convecteurs électriques, panneaux rayonnants.

III - RÉFÉRENCES CADASTRALES :

Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Illixon » sis à BAGNÈRES-DE-LUCHON (31), 14, allée d'Étigny et 9, rue de Superbagnères figurant au cadastre de ladite commune sous les références suivantes :

- Section AI n° 225 d'une contenance de 2 a 58 ca ;
- Section AI n° 467 d'une contenance de 7 a 22 ca ;
- Section AI n° 469 d'une contenance de 2 a 60 ca.

I – DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION, SUPERFICIE

Il s'agit d'un appartement en duplex de type T2 avec chambre à l'étage. Une fois la porte d'entrée passée, nous pénétrons sur une entrée, laquelle dessert en face la pièce à vivre avec coin kitchenette.

Depuis l'entrée, une porte ouvre sur les toilettes et un escalier se trouvant à gauche des toilettes permet d'accéder à l'étage où se trouvent une chambre à coucher, un cellier, une salle de bains et un placard.

ENTRÉE d'une superficie de 4,15 m² : (Photos N° 2 à 6)

Au sol est posé un linoléum façon plancher qui est en bon état dans l'ensemble.

Les murs sont couverts d'un revêtement de type gouttelette écrasée. Au bas de l'escalier, il y a une partie où le revêtement ne tient plus.

Au plafond se trouve posé un revêtement type gouttelette d'eau projetée donna un aspect de crépi fin.

Dans cette entrée, se trouve un coffret à l'arrière de la porte à l'intérieur duquel se trouvent le tableau de répartition, le disjoncteur.

Dans l'entrée se trouve également un placard mural fermant au moyen d'une porte.

TOILETTES d'une superficie de 1,40 m² : (Photos N° 7 à 9)

Cette pièce est située dans l'entrée et nous pouvons constater qu'au sol est posé un linoléum qui est dans le prolongement de celui posé à l'entrée.

Les murs sont couverts d'une gouttelette projetée, est en bon état dans l'ensemble. À l'approche de l'escalier, il y a un endroit où le crépi ne tient plus.

Dans cette pièce se trouve une cuvette de WC avec réservoir à l'arrière, équipée d'un abattant et couvercle matière plastique. La chasse d'eau est fonctionnelle.

PIÈCE À VIVRE / KITCHENETTE d'une superficie de 18,85 m² : (Photos N° 10 à 15)

Au sol est posé pour l'ensemble de la pièce un linoléum façon plancher comme celui trouvé dans l'entrée. Dans l'ensemble, le linoléum est en bon état.

Les murs sont couverts d'un crépi acrylique écrasé qui est en bon état dans l'ensemble aussi.

Le plafond est couvert d'un revêtement type gouttelette projetée. Le revêtement couvre également le plafond situé sus les rampants de la toiture situés de part et d'autre de la fenêtre type 'chien assis ».

Dans la partie pièce à vivre, se trouve un placard mural fermant au moyen de deux portes coulissantes. Ce placard mural est équipé d'un kit étagères avec partie penderie sur la droite.

Équipements de la partie kitchenette :

- un plan de travail en mélaminé en dessous duquel se trouvent un réfrigérateur top de marque ESSENTIEL ainsi qu'un lave-vaisselle douze couverts de marque BRANDT.
- un meuble sous évier à une porte. Dans le plan de travail est encastré un évier inox rond équipé d'un robinet mitigeur.
- Sur le plan de travail est également encastrée une plaque de cuisson vitrocéramique deux feux, de marque HUDSON.
- En partie haute, se trouve un meuble sur-hotte en mélaminé à une porte, et en dessous de ce meuble se trouve une hotte aspirante type casquette, de marque BRANDT.
- Juste à côté de ce meuble se trouve un meuble-étagères ouvert à une étagère intérieure. S'y trouve également un micro-ondes de marque ESSENTIEL.
- Sur le côté droit, se trouve un meuble une porte, à l'intérieur duquel se trouvent des couverts, verres, saladiers, entre autres choses.

Depuis l'entrée où nous sommes revenus, un escalier permet d'accéder au reste de cet appartement en duplex.

CAGE D'ESCALIER ET PALIER d'une superficie de 1,55 m² : (Photos N° 16 à 20)

La cage d'escalier est en bon état dans l'ensemble, à savoir que l'escalier en lui-même est en bon état et qu'il n'y a aucune trace d'impact en quelque endroit que ce soit.

Les murs sont couverts de crépi écrasé, en bon état dans l'ensemble aussi.

Arrivés en haut de l'escalier, nous arrivons à un petit palier au sol duquel est posé un linoléum identique à celui se trouvant en rez-de-chaussée, même s'il est plus clair.

Sur les murs est posé un crépi acrylique écrasé, en bon état dans l'ensemble.

Sur ce palier se trouve un placard, à l'intérieur duquel se trouve le cumulus de 200 litres. Juste au-dessus du cumulus se trouve une étagère.

Dans le palier sur la droite se trouve la salle de bains.

SALLE DE BAINS d'une superficie de 2,95 m² : (Photos N° 21 à 28)

Au sol est posé un linoléum identique à celui se trouvant sur le palier. Ce linoléum est en bon état dans l'ensemble.

Les murs sont couverts d'un crépi acrylique projeté, dans l'ensemble en très bon état aussi. Il n'y a que dans la partie baignoire où de la faïence a été posée jusqu'à hauteur de 2,90 mètres environ, et au-dessus nous retrouvons le même crépi acrylique projeté. À de la porte se trouve un convecteur électrique de marque NOIROT.

Au plafond, est également posé un crépi acrylique en bon état dans l'ensemble, et dans ce plafond se trouve une trappe de visite.

Équipements :

- un meuble sous vasque avec plan de vasque dans laquelle est encastrée une vasque équipée d'un robinet mitigeur. Ce meuble sous vasque est à deux portes et, en partie basse, la porte de gauche est abîmée.
- Une baignoire équipée d'un robinet mitigeur avec flexible de douche et pommeau. Cette baignoire qui est en bon état dans l'ensemble est équipée d'une paroi en verre.
- Au-dessus du meuble vasque se trouve un grand miroir, avec en partie haute un bandeau lumineux à deux spots qui sont fonctionnels.

CHAMBRE À COUCHER d'une superficie de 6,50 m² : (Photos N° 29 à 32)

Cette chambre à coucher est mansardée comme la partie pièce à vivre se trouvant juste en dessous, dans la mesure où il existe un chien assis avec rampants sur les côtés.

Au sol est posé un linoléum qui est en très bon état dans l'ensemble et identique à celui se trouvant dans le palier et dans la salle de bains.

Les murs sont couverts d'un crépi acrylique écrasé qui est en bon état dans l'ensemble.

En plafond, et même dans la partie sous rampants, est posé une gouttelette d'eau projetée, en bon état de peinture dans l'ensemble.

Dans cette pièce, se trouve un placard mural, à l'intérieur duquel, au sol, est posé du linoléum.

Les murs sont couverts d'un crépi acrylique écrasé comme pour l'ensemble des murs et ce placard est équipé de quatre étagères en mélaminé.

Sur le côté droit en entrant dans cette chambre se trouve un petit convecteur électrique de marque NOIROT.

La porte de la chambre est une porte à galandage.

CELLIER : (Photos N° 33 et 34)

Ce cellier est situé au rez-de-chaussée de la résidence. Il s'agit ni plus ni moins que d'un local à skis.

PLACE DE PARKING : (Photos N° 35 à 37)

Cet emplacement de parking, est situé au sous-sol aérien. Il porte le n° 38 sur le plan des stationnements.

De tout quoi, ces constatations ainsi terminées, me suis retiré à l'effet de dresser le présent, pour servir et valoir ce que de droit.

DONT PROCÈS-VERBAL.

PIÈCES ANNEXÉES :

– 37 photographies,

_____oOo_____

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré. Les photographies des lieux sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 du Code de commerce, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 06 août 2025 à 11 heures, pour se terminer le 06 août 2025 à 12 heures 45 minutes, pour une durée de 1 heure 45 minutes.



Bernard BENDENOUN



PHOTO (1)



PHOTO (2)



PHOTO (3)



PHOTO (4)

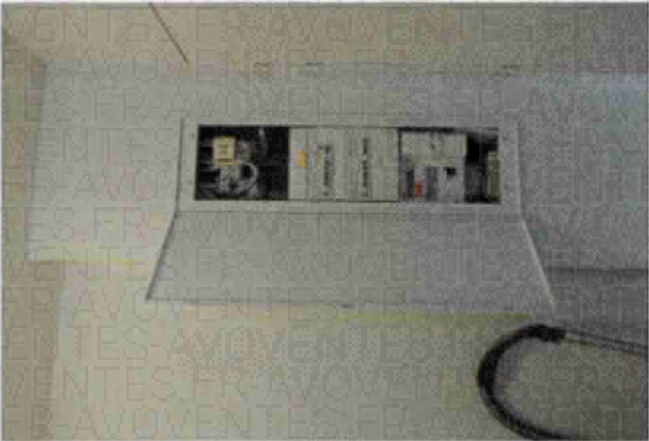


PHOTO (5)

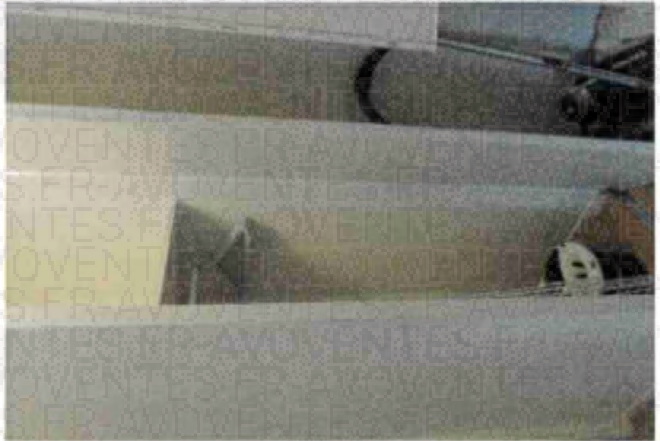


PHOTO (6)



PHOTO (7)

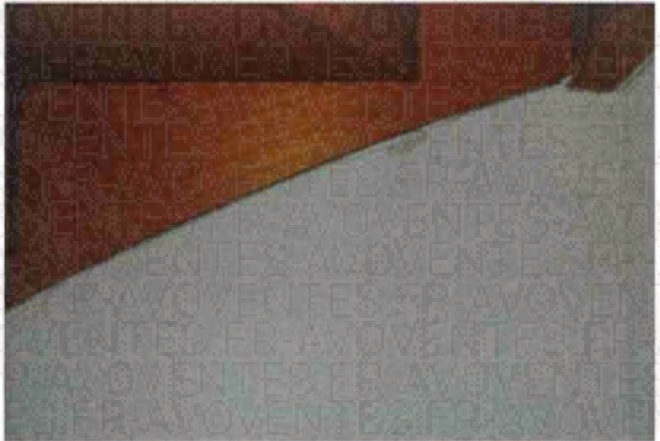


PHOTO (8)

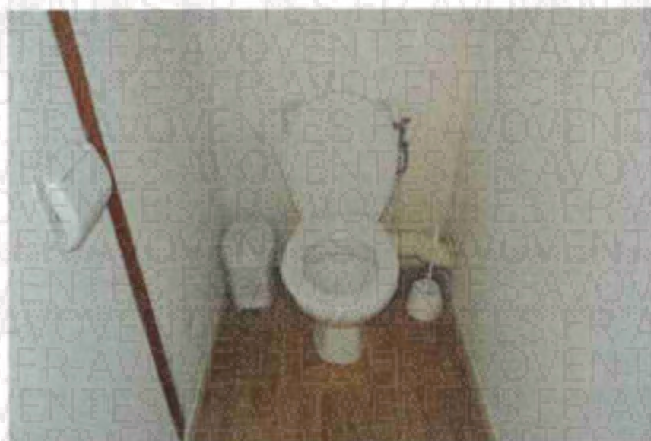


PHOTO (9)



PHOTO (10)

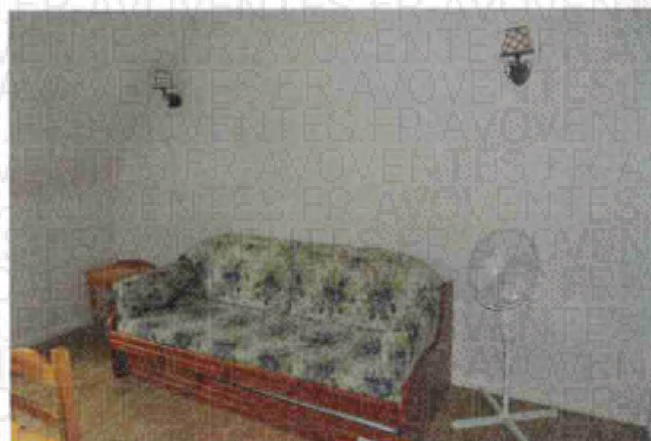


PHOTO (11)



PHOTO (12)



PHOTO (13)



PHOTO (14)



PHOTO (15)



PHOTO (16)

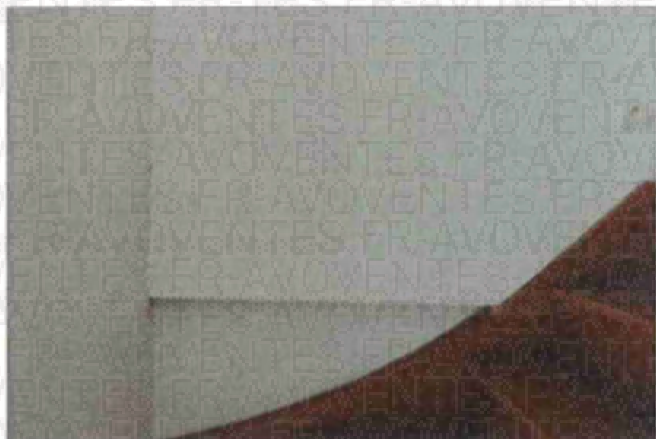


PHOTO (17)

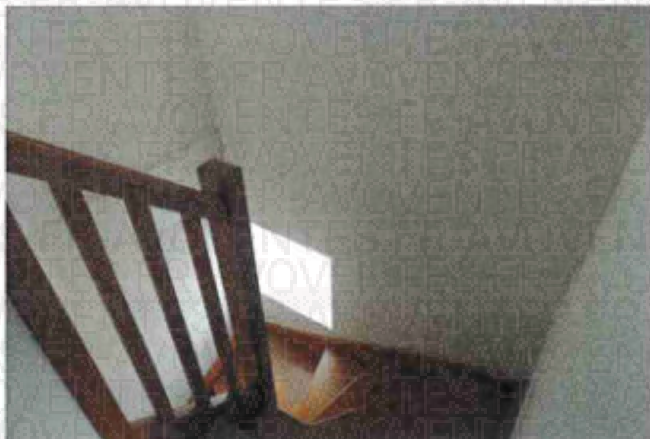


PHOTO (18)

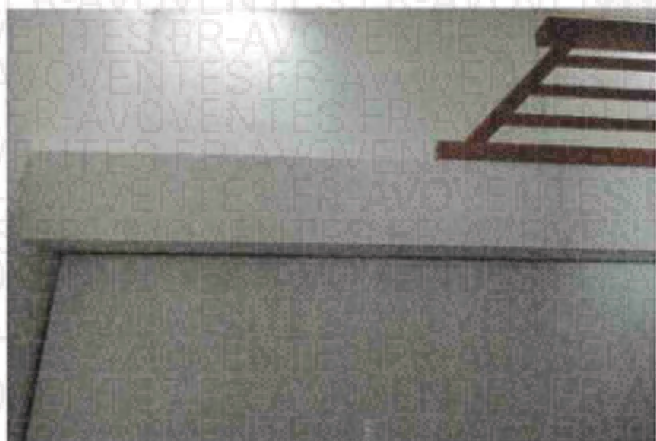


PHOTO (19)

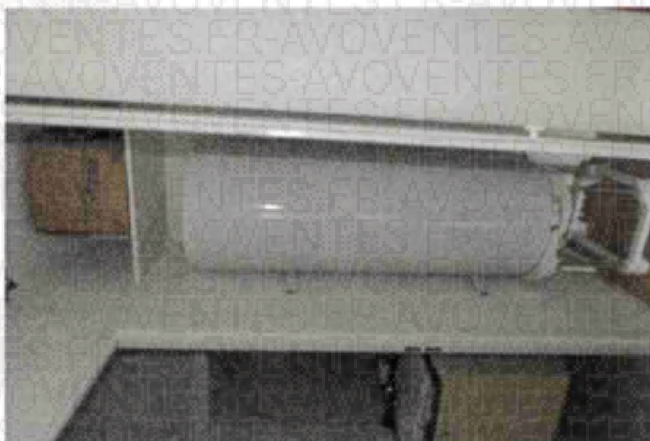


PHOTO (20)



PHOTO (21)



PHOTO (22)



PHOTO (23)



PHOTO (24)



PHOTO (25)



PHOTO (26)

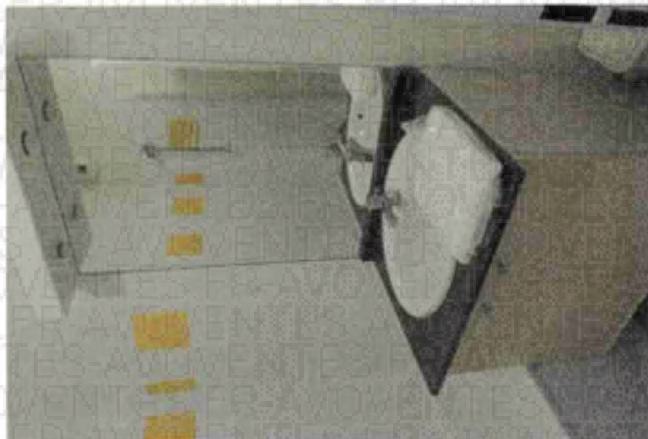


PHOTO (27)



PHOTO (28)



PHOTO (29)



PHOTO (30)



PHOTO (31)

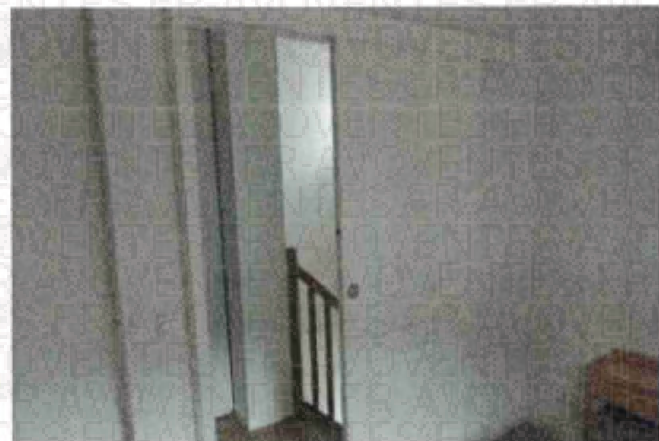


PHOTO (32)

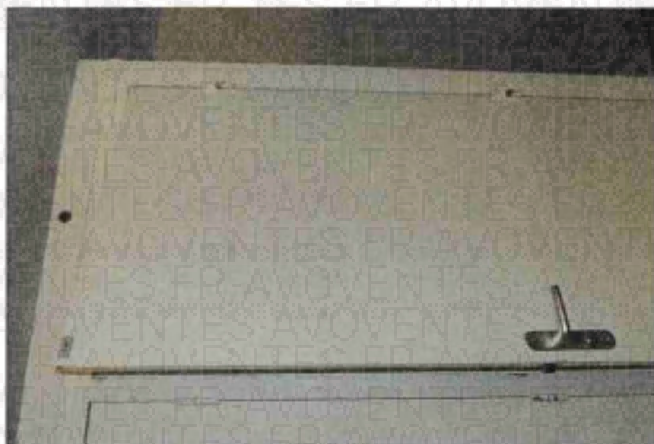


PHOTO (33)

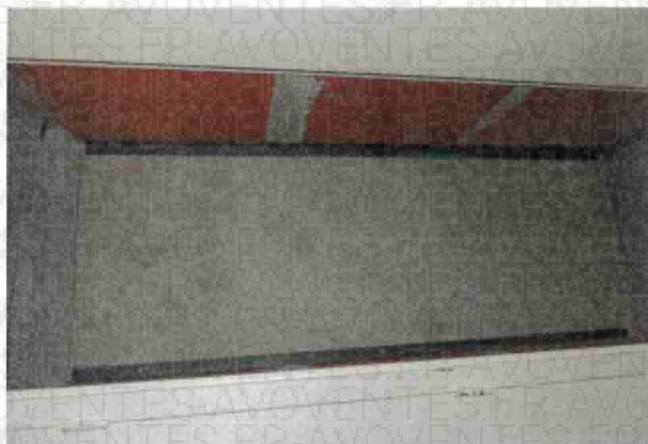


PHOTO (34)



PHOTO (35)

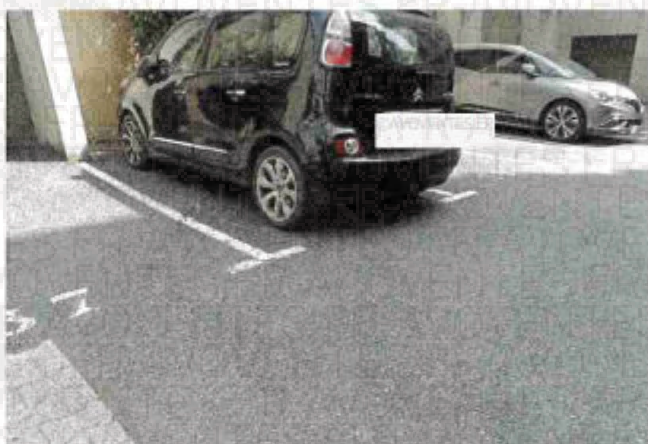


PHOTO (36)



PHOTO (37)

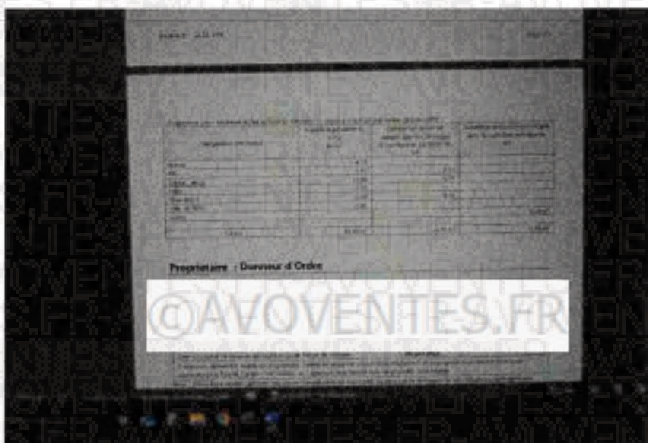


PHOTO (38)

